services d'appui de la ligne *Mid-Canada*, pour le compte de l'Aviation royale du Canada. Des contrats d'entretien destinés à appuyer le personnel de l'A.R.C. en poste dans les stations de la ligne *Pinetree* étaient en cours pendant cette période.

Construction de navires.—Le porte-avions léger Bonaventure, qui a été mis en service le 17 janvier 1957, est un des navires les plus modernes de sa classe. Construit en Irlande du Nord, il est doté d'un pont oblique, d'un miroir d'atterrissage et de catapultes à vapeur, ainsi que du matériel électronique le plus perfectionné. Trois navires de la classe du Saint-Laurent, le navire de tête de l'escadre terminé en 1955, ont été mis en service en 1956, et trois autres l'ont été en 1957. Le navire de tête du deuxième groupe de destroyers d'escorte, le Restigouche, devait être mis en service en 1957, mais il a été endommagé dans une collision survenue pendant ses essais en mer. La construction des six autres navires de ce genre se poursuivait en 1957. Au cours de cette année, on a autorisé la mise en chantier de deux autres destroyers d'escorte et l'achat de pièces destinées à quatre navires dont la production comporte de longs délais.

Le premier dragueur de mines côtier de la classe MCB a été mis en service vers la fin de 1956 et cinq autres l'ont été en 1957. Ces navires constituent une version améliorée de la classe AMC et ont été mis au point au Canada en vue de tenir compte des derniers progrès réalisés dans le domaine des mines. Le deuxième programme de remise à neuf des frégates de la seconde guerre mondiale était presque terminé, quatre des cinq navires ayant été mis en service avant la fin de 1957. Divers bateaux de service ont été construits, dont des remorqueurs de haute mer de 150 pieds, des transbordeurs en acier munis de grues, des patrouilleurs des eaux intérieures, des navires de scaphandriers, des péniches à moteur et une allège à munitions. En 1956 et 1957, on a terminé la construction de 52 et 40 navires respectivement, allant des embarcations de mer à moteur de 27 pieds jusqu'à des youyous de 14 pieds. La livraison d'un modèle amélioré de torpilles américaines fabriqué au Canada a commencé en 1957.

Armes et munitions.—En 1956, l'Armée canadienne a reçu les derniers obusiers de 105 mm de la première commande et elle a passé une nouvelle commande dont les livraisons commenceront en 1958. Les livraisons des obusiers de 155 mm ont été complétées en 1957. Une commande réunie de pièces de rechange pour toute la durée des pièces a été donnée à l'égard des obusiers de 105 mm et de 155 mm en 1957, et ces pièces seront livrées en même temps que les obusiers. Cette façon de procéder élimine les frais considérables qu'exige la reprise de temps à autre de la fabrication d'un nombre limité d'unités. La production, pour le compte de l'Armée, de lance-fusées et de télémètres spéciaux a pris fin. Dans la catégorie des armes portatives, la Canadian Arsenals Limited a commencé à livrer le nouveau fusil de 7.62 mm C-1 (FN) en octobre 1956. Une mitraillette de 7.62 mm a été approuvée en 1957 et sera produite en même temps que le fusil. Au début de l'année, un contrat a été passé au Canada en vue de la fabrication d'un pistolet-mitrailleur britannique adopté par notre pays.

En général, la production de munitions a diminué en 1956 et en 1957. Toutefois, la production de munitions destinées au fusil de 7.62 mm s'est accrue en vue d'en permettre la distribution générale. La Canadian Arsenals Limited a mis au point une poudre destinée à la propulsion de ces munitions, qui répond aux normes de l'OTAN, et prolonge la durée de l'emmagasinage. On a continué de fabriquer les autres genres de munitions d'armes portatives: .30, .303, 9 mm, 20 mm, et artifices et explosifs pour les trois armes; 40 mm, 3.50 po., 4 po., et engins anti-sous-marins pour la Marine; 2 po., 60 mm, 81 mm (mortiers) et 105 mm (obusiers) pour l'Armée; fusées air-air de 2.75 po. et repères maritimes pour l'Aviation. L'industrie canadienne a produit pour la première fois des mines, fusée 410, pour l'Armée, certains projectiles anti-sous-marins, des grains de propulsion de fusée à double base, des bombes de repérage par le son, et certains artifices. Un programme de production de munitions destinées aux chars dotés d'un canon de 20 livres, qui nécessitera des travaux préliminaires d'une durée de trois ans, a été inauguré.